

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Décision n° du 17 décembre 2003 portant désignation du responsable de la gestion des cadres dirigeants du ministère de l'écologie et du développement durable

NOR : *DEVG0320405Z*

Ré rectificatif au *BO* n° 2004-03 du 15 février 2004, à la page 36,

Au lieu de :

« Décision du 17 décembre 2003 portant nomination du secrétaire général de la commission nationale de prévention des nuisances »,

Lire :

« Décision du 17 décembre 2003 portant désignation du responsable de la gestion des cadres dirigeants du ministère de l'écologie et du développement durable ».